

LETTRE

N ° 69

« La Terre peut répondre aux besoins de chacun, mais pas à l'avidité de tous ». - GANDHI

EDITO-

Communiqué à la presse :

le 8/11/2012

La CAPEN 71 et ses 24 associations fédérées se joignent à la déclaration solennelle de solidarité aux résistants à « l'Ayraulport » de Notre Dame des Landes (Nantes) émise par les ONG nationales : ATTAC France, Agir pour l'environnement, Confédération Paysanne, Fédération Nationale des associations des usagers de transports, Greenpeace France, les Amis de la Terre, Paysages de France, Réseau Action Climat...

DECLARATION SOLENNELLE

La brutalité employée par la force publique en vue d'expulser, à la veille de la trêve hivernale, les opposants au projet d'aéroport de NDDL, nous amène à protester collectivement et vigoureusement.

Alors que nous estimons que le dialogue et la concertation sont une nécessité pour dépasser des crises écologiques, sociales et économiques, le déploiement de forces auquel nous assistons ne fait que renforcer notre détermination à contester ce projet d'infrastructure inutile, coûteux et clairement contradictoire avec nos objectifs de lutte contre le dérèglement climatique.

Sur la forme comme sur le fond, ce projet d'aéroport est contestable. Au scandale écologique, le premier ministre ajoute un scandale démocratique et social. Il va de soi que cette façon de faire ne peut créer que la défiance sur l'ensemble des actes du gouvernement. Cinq ans durant nous avons subi une politique d'intentions écologistes reposant sur une duplicité institutionnalisée. Nous n'accepterons plus cette écologie des discours contredite par des actes contraires.

Nous appelons avec la plus grande fermeté le gouvernement à cesser les expulsions des opposants à Notre-Dame des Landes.

Nous appelons le premier ministre à remettre en cause cet aéroport qui, à l'heure des crises alimen-

taire, climatique et énergétique, à l'heure de l'érosion des écosystèmes, constitue une aberration..

Nous ne cautionnerons plus un double discours qui tend à devenir une seconde nature des « responsables » politiques.

Nous exprimons notre entière solidarité à ceux et celles qui luttent contre les grands projets inutiles et incarnent la modernité et l'ouverture au 21^e siècle.

Nous appelons les citoyens et citoyennes à participer aux mobilisations locales pour dire qu'ils refusent l'utilisation de la violence comme moyen d'imposer une mégalomanie ridicule.

Nous nous mobiliserons autant et aussi longtemps qu'il le faudra pour que ce combat devienne un nouveau LARZAC.

APPEL NATIONAL pour une réoccupation de NDDL les 17/18 novembre

Manifestations locales de soutien dans toute la France et à CHALON & MACON le 17/11

Réunion de préparation pour la Saône et Loire le mardi 13 novembre à 19h à l'ARROSOIR - CHALON S/S -

Contacts :

reseau.capen71@orange.fr - macon@attac.org

AYRAULPORT
Nouveau
LARZAC !



Sommaire :

AGENDA et actions soutenues (p.2) On a reçu, .(p. 3)
 DOSSIER stratégie régionale biodiversité suite (p.4 & 5) ;
 Echos locaux (p. 7) - Fonctionnement de la CAPEN et dialogue
 environnemental (8) -

AGENDA

- ⇒ **CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CAPEN - Jeudi 8 novembre- 18h30 - GENOUILLY (voir décisions p.8)**
- ⇒ **Pêche à l'Etang de GANAY le samedi 10 novembre à 10H30 (près de Cuisery °**
- ⇒ **Réunion Comité de soutien aux résistants de Notre Dame des Landes (Nantes) - l'Arrosoir - mardi 13 novembre 19 h CHALON S/S**
- ⇒ **Stratégie régionale biodiversité (suite) : atelier « observatoire, recherche » le 13 novembre à POUILLY en Auxois - site : www.strategie-biodiversite-bourgogne.fr**
- ⇒ **Café Eco Bresse le 16 NOVEMBRE - 19h- au café de l'Hotel de Ville - LOUHANS - Thème : le Pays de Bresse**
- ⇒ **Rencontre CAPEN avec Mr THEVENOUD Député - le vendredi 16 à 14h MACON**
- *****
- ⇒ **REOCCUPATION NATIONALE du site de l'AEROPORT de NDDL les 17 & 18 novembre**
- ⇒ **RASSEMBLEMENTS DE SOUTIEN**
 - **MÂCON : 10h place Lamartine - 14h rues piétonnes - contact : macon@attac.org**
 - **CHALON : 10h et 14h place de Beaune**
Contacts : thierry.grosjean5@wanadoo.fr - anna.restorer@wanadoo.fr)
- *****
- ⇒ **9 e rencontres BOURGOGNE NATURE - 16 & 17 novembre - Maison du Parc du Morvan - ST BRISSON (58) - contact@bourgogne-nature.fr - inscription obligatoire**
- ⇒ **Réunion commission PEDMA—mardi 20 novembre de 14 à 16h –salle Lamartine Conseil Général MACON**
- ⇒ **Réunion THEMEROIL le mercredi 21 novembre à 10h à la mairie de Varennes le grand**
- ⇒ **Plénière CESR le vendredi 21 novembre à DIJON - Conseil Régional 9H30 - présentation avis fonds européens**
- ⇒ **CDAC LONS le 22 novembre 9h**
- ⇒ **Journée d'étude sur la FORET— samedi 24 novembre—Château de l'ECOMUSEE de PIERRE de Bresse - 9h/16h -**

⇒ **Assemblée Générale de SOS TER BRESSE - Mardi 27 novembre—Salle du Palace - 19h LOUHANS**

PROCHAINEMENT

- ⇒ **AUDIENCE « THEMEROIL » le 10 décembre au Tribunal correctionnel de CHALON—14h (lire dans Echos locaux)**
- ⇒ **Stratégie régionale biodiversité— atelier : lundi 10 décembre—9h30/12h - Hotel IBIS DIJON**
- ⇒ **Assises régionales de l'éducation à l'environnement (EEDD) le 30 janvier 2013**
Renseignements : www.alterre-bourgogne.fr
- ⇒ **AG de la CAPEN 71 (février 2013 - Bresse)**
- ⇒ **Conférence de presse « Points noirs de l'environnement en S&L (mars 2013)**

Actions soutenues par la CAPEN

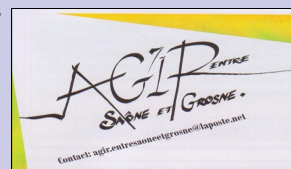
La CAPEN vous recommande la plaquette de **VEILLE AU GRAIN : « Vivre sans OGM et pesticides »** de mars 2011, .dense, claire, complète, à proposer sur vos stands ! **Nouvelle adresse :**
 GAB 21 Boîte NN5 Maison des associations 2 rue des Corroyeurs 21000 DIJON - 03 80 67 78 60 - contact@veilleaugrain.org - Animatrice : Alice MARTIN - 40 associations bourguignonnes adhérentes. La CAPEN et ASR sont désormais membres du CA de Veille au Grain Bourgogne et dépositaires de matériel.
 VAG a participé à la campagne nationale contre les épandages aériens de l'été 2012 -

SOS TER BRESSE & LA LIGNE DE LA BRESSE

..L'association .vient de mettre en ligne sur son blog un remarquable dossier sur le potentiel de la ligne de la Bresse
 ⇒ **Assemblée Générale le 27 novembre salle du Palace à LOUHANS**
BLOG : <http://sos.ter.bresse.over-blog.com>
 Contact : sos.ter.bresse@gmail.com

SOLIDARITE AVEC LA FERME DE BRAGNY

Boris et Gaelle, installés depuis le printemps dernier en maraîchage bio à Varennes le Gd, ont besoin de votre solidarité pour pouvoir continuer leur aventure. Vous pouvez les rencontrer sur les marchés (Chalons, Nanton, Sennecey..) et à la ferme (06 27 50 08 32). Vous pouvez aussi faire des dons à envoyer à : **AGIR ENTRE SAONE & GROSNE - chemin de la Teppe 71240 LAIVES.**



ON A RECU..ON VOUS RECOMMANDE...

Toujours d'actualité :

* Le document Etat/Région sur la STRATEGIE REGIONALE SUR LA BIODIVERSITE / DIAGNOSTIC, des enjeux à partager—44 pages -

- ⇒ La lettre EAU de FNE - N° 60 - DOSSIER EAUX SOUTERRAINES - avec témoignage de la CAPEN
- ⇒ La lettre du développement durable de la DREAL - Bourgogne : une mine d'informations utiles
- ⇒ Un document de l'association ENERGIE PARTAGEE (investissement dans les énergies renouvelables citoyennes) - En savoir plus ? : www.energie-partagee.org
- ⇒ Le N°59 de REPERES— périodique d'ALTERRE Bourgogne « La Forêt, un patrimoine pour l'avenir » - www.alterre-bourgogne..fr

⇒ REAGIR - Campagne d'Agir pour l'environnement - « AUTOMOBILE : LA SOBRIETE MAINTENANT ! » ..jusqu'au 28 février 2013 -

- ⇒ Un dossier d'information de Territoires Environnement Emplois Bourgogne : » Développer les filières vertes sur son territoires » Site : www.teebourgogne.com
- ⇒ PLANI'sffere : « Plan partenarial de formation à l'éducation relative à l'environnement—sept 2012—juin 2013 - www.alterre-bourgogne.org
- ⇒ Un guide pédagogique sur le thème des SOLS est disponible à ALTERRE
- ⇒ **Disponibles à la CAPEN** (contre frais d'envoi , si possible) :
 - Tract : la CAPEN soutient l'énergie éolienne..sous certaines conditions
 - **Projet de Schéma Régional Climat Air Energie**
 - DOSSIER POCL - Le bilan des nouvelles LGV : torpillage, gabegie, massacre - Vous avez le pouvoir de voter NON...
 - DOSSIER ERSCIA : Massacre d'une forêt dans le MORVAN (mis à jour)
 - DOSSIER « LES POLLUTIONS AGRICOLES DANS LE VAL DE SAÔNE » avec la pollution de la Dheune et les pollutions viticoles
 - Plaquette « Saône Moselle/ Saône Rhin (FNE) .
 - DOSSIER (juillet /août 2012) : Non aux épandages aériens de pesticides
 - Etat du suivi des point noirs 2012 (8 pages)signalement « sentinelle de l'environnement » pour nous informer de tout problème local et connaître les recours possibles - Contact : reseau.capen71@orange.fr

DURA LEX, SED LEX....

Plainte de FNE et de la CAPEN contre PURFER (St Marcel) voir N° 68 : l'audience prévue le 9 novembre à Villeurbanne a été repoussée.

PETITIONS....

- * Pour une protection de l' apiculture et des consommateurs face au lobby des OGM : www.unaf-apiculture.info/ - www.ogm-abeille.org
- * pour l' arrêt des subventions aux pollueurs : www.stopsubventionspollution.fr

Consultez BOURGOGNE NATURE, revue scientifique sur la nature
www.bourgogne-nature.fr

Ecol'au DROIT
La formation au droit de l'environnement -
5 Bd de la République—
CHALON S/S
contact@ecolaudroit.fr
www.ecolaudroit.fr

—ERSCIA (58)—

Pour la 2e fois, le Tribunal administratif de DIJON donne raison aux opposants : l'arrêté préfectoral du 10 juillet est suspendu !

Pour empêcher le massacre inutile d'une forêt et de sa biodiversité, pour que la forêt morvandelle ne devienne pas une usine à bois, pour éviter une erreur industrielle...la lutte se poursuit avec les associations locales : ADRET, DECAVIPEC, Loire Vivante NAC, Autun Morvan Ecologie...et la CAPEN, avec son réseau régional, fortement investi et solidaire.

Contacts :

www.adretmorvan.org
contact@adretmorvan.org
www.autunmorvanecologie.org
Tél : 03 85 86 26 02

SIGNEZ LA PETITION !
Disponible à la CAPEN, ainsi qu'un dossier de présentation et un dossier juridique





LA BIODIVERSITE DANS LE VAL DE SAONE

Alors que l'on constate son déclin alarmant, la biodiversité reste le parent pauvre d'une réflexion transversale des aménagements et de la gestion fluviale. Malgré de nombreuses études (EPTB, Agence RM) tout le monde reconnaît que la connaissance de la biodiversité du Val de Saône reste insuffisante, voire embryonnaire. On découvre seulement aujourd'hui les services économiques, écologiques, culturels et sanitaires que nous rend cette biodiversité.

Depuis l'antiquité, la Saône est une grande voie commerciale qui n'a cessé d'être aménagée. Il en résulte, du fait d'une pente très faible (4cm/km) et d'un débit important, une grande rivière figée dans un lit, qui n'entretient plus des liens avec les prairies, les forêts, les marais et bras morts que lors des crues importantes. Conditionnée par l'eau qui l'imbibe, l'inonde ou la draine, la Saône déroule encore une gamme variée de biotopes et d'espèces qui lui sont propres mais qui connaissent une régression certaine dont l'importance reste à identifier et quantifier. L'histoire de la Saône, sa biodiversité, lui confèrent une identité, une image et une culture (navigation, agriculture, industries, paysages..) qui peuvent être un atout.

► Pour une politique de reconquête des milieux : réhabiliter les milieux naturels pour préserver la biodiversité et atteindre les objectifs de la DCE (1)

Cette démarche s'inscrit aussi dans le contexte réglementaire du Grenelle, déployé au niveau régional au sein du **Schéma régional de cohérence écologique (SRCE)**, du **Schéma régional climat air énergie (SRCAE)**, de la **Stratégie régionale pour la biodiversité (2)**.

Ces stratégies et leurs déclinaisons opérationnelles sont à la croisée des problématiques climatiques, socio-économiques que doivent aborder les collectivités. Du fait de leur empilement particulièrement complexes à gérer avec cohérence, faute d'un **chef de file identifié**.

Le schéma directeur géographique et administratif de la vallée de la Saône rassemble de sa source dans les Vosges jusqu'à sa confluence à Lyon, une mosaïque de milieux très diversifiés. Il concerne plusieurs régions, départements, des centaines de collectivités. Le principal opérateur/fédérateur est l'EPTB Saône & Doubs.

Les constats : les nombreuses perturbations ou agressions dont souffrent les cours d'eau du Val de Saône sont à l'origine de la raréfaction des espèces patrimoniales et de la perte de biodiversité. La régression des espèces est le plus souvent due au recul de leurs habitats. Seule, la préservation des espèces n'est pas suffisante pour qu'elles survivent. C'est le cas du râle des genêts en voie d'extinction, son habitat – vastes étendues de prairies humides – continuant de disparaître ou de se morceler. Il est donc crucial de rétablir – reconquérir – les milieux les plus menacés, c'est-à-dire de s'attaquer aussi aux **causes** de leur régression.

Les principales menaces identifiées :

- ✓ L'altération des habitats par les activités anthropiques : les **perturbations physiques** sur les cours d'eau, petits et grands (rectifications, dragages et chenalisation, enrochements, barrages, micro-hydraulique...) sont à l'origine de transformation de la morphologie et de l'hydrologie des milieux aquatiques. Ils perturbent le fonctionnement des écosystèmes en fragmentant la continuité écologique sur les ¾ du linéaire de la Saône. Déjà fortement impacté par les aménagements fluviaux pour la navigation et les ouvrages transversaux, le Val de Saône a atteint un seuil où aucune mesure dite compensatoire ne peut plus être efficace (étude technique SDAGE N°8 – 2003).

La **continuité écologique** des cours d'eau est définie comme la libre circulation des espèces, incluant leur accès à leurs zones de reproduction. Cela concerne aussi le bon déroulement du transport de

LA BIODIVERSITE DANS LE VAL DE SAONE

matériaux solides et le bon fonctionnement des habitats naturels.

Pour « bénéficier » d'une **dérogation à la protection d'espèces ou d'habitats**, un projet doit relever de raisons impératives d'intérêt public majeur et doit démontrer qu'il n'y a aucune possibilité technique d'éviter la destruction.

- ✓ **L'altération de la qualité de l'eau** : elle est particulièrement importante dans le Val de Saône, classé en zone vulnérable pour le nitrates, dont les eaux souterraines et superficielles sont polluées de façon endémique par les pesticides, les PCB, des métaux lourds. Les objectifs de bon état écologique et chimique de la DCE (2015) sont pour la Saône repoussés à 2021...voire 2027 pour la Cote d'Or et la Saône aval. Les pressions conjuguées de l'agriculture intensive (maïs), des retournements de prairies et de la viticulture n'ont pas diminué.

« On rappellera que la Saône est une des grandes rivières du bassin les plus contaminées - par le nombre de substances, la longueur du linéaire concerné (presque la totalité) et les concentrations relevées, avec des affluents très fortement touchés et pour certains sévèrement appauvris sur le plan biologique » - Etats des lieux – zoom territorial sur la Saône – Comité de Bassin 2005.

- ✓ **La modification thermique des cours d'eau** : outre la menace mal prise en compte du **changement climatique**, de nombreux aménagements participent encore à des modifications thermiques qui fragilisent les espèces. La disparition des ripisylves (près de 40% ces 20 dernières années) aggrave ce phénomène.
- ✓ **L'étalement urbain** qui est un facteur important de la disparition accélérée de terres agricoles, de zones humides, de forêts. Il accentue l'imperméabilisation des sols. Depuis 1975, la moitié des zones humides du val de Saône a disparu.
- ✓ **Les espèces invasives** : flore ou faune, des espèces allochtones envahissantes menacent actuellement les équilibres aquatiques, sans que l'on ait trouvé de remèdes efficaces. Près de 40 espèces animales (ragondin ...) et végétales (jussieu..) sont jugées préoccupantes du fait de leur impact écologique, sanitaire...et financier.

* **Directive cadre européenne (oct 2000)** - elle encadre le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (**SDAGE**) du Bassin Rhône Méditerranée, avec une obligation d'atteindre en 2015 un « bon état des eaux » . Elle donne notamment « la qualité de l'écosystème comme objectif et critère d'une bonne gestion de l'eau » , et fixe l'obligation de « la transparence des coûts liés à l'utilisation de l'eau et la réparation des dégâts causés à l'environnement » . Le prochain SDAGE est en cours d'élaboration .

* **Stratégie régionale pour la biodiversité – Bourgogne – Diagnostic : des enjeux à partager – septembre 2012**

➤ LA STRATEGIE ET LES ORIENTATIONS DE L'EPTB (1)

Ce sont les orientations actuellement en concertation du « 2^e contrat Saône, corridor alluvial et territoires associés

- Reconquérir la qualité des eaux et préserver les ressources stratégiques
- Réhabiliter les milieux naturels et préserver la biodiversité par :
 - la restauration morpho-écologique de la Saône et de ses affluents
 - la préservation des milieux aquatiques naturels remarquables et ordinaires
 - le rétablissement des continuités écologiques entre les milieux
- Prendre en compte le risque inondations tout en favorisant l'expansion naturelle
- Renforcer l'identité du Val de Saône et accompagner son développement équilibré
- Améliorer la connaissance de la Saône et de ses affluents orphelins
 - engager un programme de **recherche** pour renforcer les connaissances
- Organiser la gestion des territoires : animations, valorisation, assistance technique, **suivi et évaluation de l'état des milieux**.

Ce programme répond aux enjeux et problématiques identifiés sur le Val de Saône. Mais il risque de rencontrer, malgré les financements de l'Agence de Bassin (aides cumulées pouvant atteindre 80 %) , des porteurs de projets. D'autre part, l'EPTB n'a pas de prise sur une menace permanente : le développement de réseaux linéaires de transports induisant de fortes pertes irrémédiables de biodiversité, facteurs de fragmentation et de cloisonnement des milieux (ex : Saône Moselle/Saône Rhin, .). 1) « les enjeux du Val de Saône » - Copil EPTB septembre 2012

Suite et fin dans le N° 70

Lettre ouverte aux égoïstes et gaspilleurs

Notre société est malade de son égoïsme exacerbé. ⇒ La pauvreté augmente d'année en année. Selon les statistiques, 8.6 millions de français vivent en dessous du seuil de pauvreté, 4.3 millions de français ne mangent pas à leur faim. Nous ne pouvons pas oublier les 840 millions de personnes qui sur terre manquent de nourriture.

La France, terre des droits de l'homme, ne se donne pas les moyens de réagir. L'égoïsme et le gaspillage sont de vraies cultures qui sont alimentées par une caste possédante. Cette dernière méprise la pauvreté et se donne bonne conscience par des dons sous le couvert de coups d'éclats médiatiques.

STOP

L'emprise agricole de certaines installations inutilisées, polluantes et gaspilleuses d'énergie, privent l'agriculture française de tonnages en céréales. Parmi ces installations, nous trouvons les **circuits de vitesse et autres terrains de sports mécaniques**. Tous ces lieux génèrent du gaspillage d'énergie fossile, des pollutions de l'air, des pollutions des eaux de surfaces et souterraines par leurs mauvaises gestions des ruissellements et des rejets des toutes sortes, destruction de la biodiversité et destruction de la qualité de vie par les agressions diverses, et surtout dues au **bruit, que subissent les riverains**.

En culture biologique de ces terres, on peut aisément compter sur 50 quintaux de céréales à l'hectare. Si nous prenons une petite moyenne de 40 Ha de terre agricole par emprise unitaire de ces installations et que nous nous basons sur une cinquantaine de sites (ce qui est bien en dessous de la réalité), nous obtenons 2000 Ha disponibles et surtout nous produisons 100.000 quintaux de céréales, soit 10.000 tonnes. De plus, nous redéveloppons la biodiversité si mal menée en ce moment.

Nos détracteurs nous diront que c'est une goutte d'eau au milieu de l'océan. A cela nous répondrons que cette démarche donne de l'intelligence à notre société :

- Diminution des gaspillages,
- Diminution des pollutions,
- Augmentation de la production agricole
- Début de retour à un équilibre de la biodiversité Etc...

Cette intelligence mise au service des plus démunis enclencherait un recul progressif de la faim et de la pauvreté en France.

Mesdames et Messieurs les égoïstes et gaspilleurs, avez-vous le courage de vous regarder dans une glace quand 7% de la population de la France ne mange pas à sa faim ? Les grandes révolutions furent toujours conduites par des ventres vides. Alors attention... et cultivons l'intelligence. Arrêtons de gaspiller et fermons toutes ces activités inutilisées pour permettre un retour à un équilibre car les prévisions de famine mondiale sont prévues pour 2050, c'est demain !!.

L'homme est capable d'intelligence, alors cultivons là ; sauvons notre terre et ceux qui l'habitent.

Jean-Paul VERGUET

Jean Paul est président - on devrait dire animateur (= donner une âme) - de l'association Vigilance Nature Environnement Bresse Revermont. Avec une poignée de bénévoles et une centaine de riverains, il lutte depuis 8 ans contre le circuit de Bresse, zone de non-droit imposée à SAGY. Une lutte épuisante contre le pouvoir du fric, du lobby des baignoires, le silence, l'indifférence ou la complicité des pouvoirs publics. Il faut beaucoup de courage, de persévérance militante pour tenir tête à tout ce petit monde qui a le soutien de la presse locale et bénéficie, dans les partis et l'opinion, d'un a-priori favorable. Basé sur l'axiome à courte vue : « cà fait de l'emploi »... Sans se donner la peine de réfléchir quels autres emplois et activités pourraient avantageusement se substituer à cette verrue polluante (réhabilitation de l'habitat,, par exemple..).

Mais il faudrait pour cela avoir le courage d'expliquer aux électeurs qu'une transition écologique est devenue indispensable et doit commencer par des actes en conformité.

TRANSITION ENERGETIQUE : LES ONG REFUSENT UN DEBAT FAUSSE

La conférence environnementale devait acter un changement de méthode annoncé par le gouvernement, plaçant la concertation au centre des décisions. Etant donné le rôle crucial du comité de pilotage, les ONG* avaient demandé à être associées au choix des personnes composant ce comité.

C'est par la presse qu'elles ont appris cette composition, faisant la part belle au lobby du nucléaire.

Au lieu de favoriser et mettre en place, comme le gouvernement s'y était engagé, une organisation propre à favoriser la participation des citoyens, la créativité et l'intelligence collective, le pouvoir pose un cadre et une méthode qui emmènent un débat à marche forcée vers des conclusions déjà écrites. Des débats doivent également avoir lieu dans les régions (en Bourgogne, la date et les modalités ne sont pas encore connues...).

Les ONG demandent qu'un des deux représentants de la filière nucléaire soit remplacé par un représentant de l'efficacité énergétique et une présidence neutre.

Si la composition de ce comité devait se confirmer, c'est l'intérêt et le principe même de ce débat qui serait remis en cause, enterrant les suites de la conférence environnementale.

La CAPEN se joint à cette position.

* ONG : CLER - Fondation HULOT - FNE - GREENPEACE - Helio international - LPO - Les Amis de la Terre - Réseau Action Climat - WWF...

***** ECHOS LOCAUX ******

DEPOT DE DECHETS DANGEREUX DE LA SOBOTRAM à CRISSEY (15ha) ?

**Qui peut nous renseigner ? Écrire à :
thierry.grosjean5@wanadoo.fr**

FERMETURE DE D'AUCY

L'annonce brutale de cette fermeture, outre son « coût social », sans que l'on connaisse de motif économique ou financier valable, a également une portée environnementale. Une production de légumes va disparaître et sera remplacée par des céréales. C'était pas du bio, loin s'en faut. Mais ces zones maraîchères à proximité des villes se font rares. Le patron de la boîte a justifié partiellement sa décision par « un climat peu propice ». Serait-ce une prise en compte du « réchauffement » ? Mais souvenez-vous, à PIERRE de Bresse, lors d'une réunion rameutée par la FNSEA contre le projet de Parc national des zones humides, le patron de d'AUCY avait déclaré : « Si le Parc se fait, d'Aucy fermera... ». Bon, alors, on relance le Parc, maintenant ?

ENQUETES PUBLIQUES/ CONSULTATIONS :

- **SDAGE-S** / D'ici mars 2013 sera réalisé un bilan de la politique de l'eau de 2006 à 2012 et des « résultats » obtenus dans la mise en œuvre de la Directive européenne. Les moyens dévolus aux agences de l'eau pour le 10e programme (2013/2018) seront augmentés, et dévolus à des orientations resserrées.

Le public sera consulté par les comités de bassin **du 1er novembre 2012 au 30 avril 2013**.

La CAPEN participera à ces consultations ; des contributions collectives par bassin sont prévues avec FNE.

Contact : thierry.grosjean5@wanadoo.fr -

- **LGV POCL** : Alors que l'on ne connaît pas encore les choix issus de la **Conférence environnementale**, que le comité chargé de faire des choix dans la débauche de projets inutiles du SNIT (Schéma National des infrastructures de transports) n'a pas rendu son verdict, le préfet de région Auvergne relance pour un an une **consultation publique d'un an pour « dessiner le scénario final »**.... On vous tiendra au courant.

Pour s'informer : www.rff-pocl.fr

RCEA : TRAVAUX SUR LE CHALONNAIS

Extrait des décisions du CA du 8 novembre 2012 /

« Saisi par des riverains, le CA de la CAPEN a décidé de se saisir du dossier « RCEA - RN 80 - carrefour de Droux ». Il charge son président d'obtenir les documents d'étude permettant une analyse globale du projet, son impact sur l'environnement. Sur les documents en sa possession, il constate la non-conformité avec la législation concernant les zones humides (DCE, SDAGE..). La CAPEN envisage, si nécessaire, un recours juridique et consulte le service juridique de FNE. Elle estime nécessaire l'appui d'une opposition locale structurée et prendra les décisions appropriées dès qu'elle aura les informations utiles. »

L'arrêté date du 3/07/2012.

Ces travaux remettent en cause le **contrat de rivières du chalonais (déviation de l'Orbize, destruction de zones humides)**, impacte des **ZNIEFF**, **augmentera l'effet de serre, etc...** **A première vue, les compensations légales pour la destruction de zones humides et des volumes de remblai en zone inondables paraissent irréalisables...**

La mobilisation commence...

NAISSANCE ...

...d'une association dans et pour le « Gd Chalon » : Association Chalonnaise pour la Transition Energétique (ACTE)

ACTE se propose prioritairement de dénoncer les dangers du nucléaire civil et militaire, de promouvoir la décroissance énergétique et les alternatives. L'accent sera mis sur l'information : conférences, débat, stages etc.. Acte « logera » dans la nouvelle structure associative chalonnaise à l'emplacement de l'ancien collège J.ZAY.

Une AG sera bientôt programmée. Une première conférence est prévue le 8 février 2013 avec Yves LENOIR sur les dangers du nucléaire.

ENVOYONS DES CARTES POSTALES URGENT!
POUR SOUTENIR LES HABITANTS DE NOTRE DAME DES LANDES !

44130 NOTRE DAME DES LANDES

Si vous aussi simples citoyens êtes choqués, émus, écourés par ce qui se passe là-bas, et souhaitez transmettre votre soutien aux opposants à ce projet destructeur, coûteux et inutile de nouvel aéroport nantais, prenez votre plume et envoyez des cartes postales à Notre Dame des Landes !

C'est un geste simple, peu coûteux, légal, que tout le monde peut faire, d'où qu'il soit, sans être affilié à une quelconque organisation, association, syndicat ou parti politique.

Un geste libre, une prise de parole sans besoin d'étiquette, pour exprimer notre soutien aux opposants et montrer notre indignation.

Lorsque le bureau de poste sera submergé par les cartes qui affluent, l'effet de masse montrera au gouvernement que l'opinion publique est sensible au sujet !

En envoyant des cartes postales venant de toute la France nous aiderons les opposants en leur donnant le courage de continuer leur résistance, en leur montrant que nous sommes concernés et solidaires !

►► Transmettons cette idée autour de nous, c'est évidemment l'ampleur du mouvement qui fera sens.

Choisissons des cartes du lieu où nous sommes pour montrer que le soutien vient de partout, même de loin ! - N'hésitons pas à renouveler notre envoi !

►► **Le code postal : 44130 NOTRE DAME DES LANDES**

Les adresses pour envoyer vos cartes :

- Les Domaines -La Vache RH- 44130 NOTRE DAME DES LANDES
- ACIPA (Association Citoyenne Intercommunale des Populations Concernées par le projet d'aéroport de NDLD) BP 5 44130 NOTRE DAME DES LANDES
- Et tous les points de résistance sur place !!

Des liens pour s'informer :

- http://acipa.free.fr/index.htm
- http://aeroporthead.fr
- http://ad.midi.org/pis.php?article=484
- http://www.francoculture.fr/emission-terre-a-terre-projet-d-aerport-a-notre-dame-des-landes-2012-10-27
- http://www.dailymotion.com/video/xp39_notre-dame-des-landes-au-coeur-de-la-lutte-le-film_news?start=6

et...

Le DIALOGUE ENVIRONNEMENTAL dans notre département est en panne

Implication mais indépendance politique, liberté de parole, est-ce cela qui fait que la CAPEN est sans doute la dernière fédération départementale à ne pas disposer d'un local en France ?

Il nous avait été promis une rencontre annuelle avec le Conseil Général : on attend toujours. Même chose pour celle promise par la préfecture.

SIRIUS, rappelons-le, même si c'est une bonne initiative, ce n'est pas pareil que la rencontre demandée : c'est une démarche prospective large.

La CAPEN avait demandé à la municipalité de CHALON de pouvoir bénéficier d'un local dans le futur « espace associatif ». Le fait que nous ne soyons pas « chalonnais » paraît poser problème !.

Nous finissons par penser que nous « dérangeons ». Faut-il le prendre comme un compliment ? Le CA

UN DEBAT ENERGIE EN REGION ?

Le gouvernement annonce « un vaste débat dans les régions sur la transition énergétique ». A compter de janvier 2013, sur la base des SRCAE (Schéma régional Climat Air Energie) . FNE propose un support de réflexion. A suivre...

La CAPEN soutient les associations locales, les adhérent(e)s isolé(e)s, crée les liens pour constituer un réseau efficace au plan départemental et régional

- La CAPEN organise avec ses partenaires associatifs et syndicaux des rencontres, conférences, actions sur le terrain...
- La CAPEN participe aux instances administratives de concertation pour l'intérêt général et agit en justice si nécessaire
- La CAPEN œuvre pour la mise en place d'alternatives : « des solutions locales pour un désordre global »
- La CAPEN vous informe, vous consulte, vous donne la parole au travers de sa lettre mensuelle, des assises de l'environnement
- La CAPEN veut donner un nouveau sens à la démocratie par un véritable dialogue environnemental ; impulser une nouvelle donne économique, sociale et solidaire ; stopper le gaspillage du patrimoine naturel, sortir de la précarité énergétique et du nucléaire, fonder un nouveau modèle agricole ...

ORGANISATION DE LA CAPEN 2012

Pour répondre à de nouveaux défis, la CAPEN tente d'améliorer son fonctionnement. Ce pari repose sur votre participation individuelle, en fonction de vos capacités. Nous aurons notamment quelques rendez-vous annuels (dont l'Assemblée Générale annuelle, les Assises annuelles départementales, la Conf de presse sur les points noirs...) qui nécessiteront votre participation. Notre légitimité en dépend. Merci de procéder de vous-mêmes à la mise à jour de vos coordonnées et au paiement de votre cotisation. Cela nous aidera à améliorer notre fonctionnement interne.

CONSEILS D'ADMINISTRATION

2012/13

⇒ Jeudi 13 Décembre

⇒ Jeudi 17 janvier

(attention : c'est exceptionnellement le 3e jeudi du mois, non le 2e !)

Ouvert s à tous les adhérents et aux associations qui en font la demande . Ecrire à :

evelynejaninet@orange.fr

Faites un geste pour l'environnement : adhérez à la CAPEN

LES ORIENTATIONS MAJEURES DE LA CAPEN 2012
BIODIVERSITE (FORET et mise en place de la TRAME VERTE & BLEUE) — SANTE & ENVIRONNEMENT— AGRICULTURE & ALIMENTATION— PLAN CLIMAT REGIONAL— MISE EN ŒUVRE DURESEAU REGIONAL DES ASSOCIATIONS BOURGUIGNONNES - ACTIONS PESTICIDES/ CHEMINS RURAUX/ RCEA/ POCL / VFCEA / Parc National Bresse/ LUTTE ANTINUCLEAIRE....

La CAPEN a besoin de votre adhésion (individuelle ou collective) pour asseoir sa légitimité et améliorer ses capacités d'actions sur le terrain. Ecrire à : evelynejaninet@orange.fr

CONFEDERATION DES ASSOCIATIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA NATURE en S&L - Déclarée le 28 mai 2004 - 24 associations fédérées plus les adhésions individuelles - Affiliée à France Nature Environnement— N° 0712007290 AGREMENT DEPARTEMENTAL DEPUIS JUIN 2011 (DONS POSSIBLES et déductibles des impôts)

Contact trésorière :
noelle.gueidan@orange.fr